

Participation de l'UIHJ à la 15^e réunion plénière de la CEPEJ

Les 9 et 10 septembre 2010, l'UIHJ a assisté à la 15^e réunion plénière de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice à Strasbourg, au siège du Conseil de l'Europe



Une nouvelle édition du rapport de la CEPEJ sur les systèmes judiciaires européens

La délégation de l'UIHJ était formée de Roger Dujardin, vice-président, et de Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire. Rappelons que la CEPEJ est constituée de représentants de chacun des 47 États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que de diverses instances du Conseil de l'Europe et de membres observateurs permanents, tels l'UIHJ.

L'emploi du temps était extrêmement chargé. L'un des points essentiels de la réunion était la discussion, point par point, du rapport 2010 de la CEPEJ sur les systèmes judiciaires européens. Tous les deux ans, la CEPEJ établit en effet un rapport d'évaluation sur l'efficacité des systèmes judiciaires européens. Le prochain rapport — le troisième —, basé sur les données de 2008, sera publié le 25 octobre 2010, jour de la 8^e Journée européenne de la justice. Il a été décidé que le rapport devait rester confidentiel jusqu'à cette date. En attendant, il faut saluer le travail de la CEPEJ et constater qu'au fil des années les rapports deviennent toujours plus riches, affinés, pertinents et mieux présentés. Le rapport de la CEPEJ, qui contient de nouvelles données très intéressantes sur l'exécution, sera présenté à l'occasion du conseil permanent de l'UIHJ fin novembre 2010 à Paris. S'agissant du volet sur l'exécution Roger Dujardin a indiqué que l'UIHJ avait l'intention de collecter des informations sur ce domaine auprès de ses membres et qu'il serait intéressant de les partager avec la CEPEJ.

L'UIHJ, ambassadrice des lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution

Il a ensuite été discuté de la qualité de la justice. Une étude sur la question de la qualité dans les tribunaux a été présentée par François Paychère (Suisse),

président du groupe de travail sur la qualité. Jean-Paul Jean, expert scientifique (France), a présenté un projet de manuel sur les enquêtes de satisfaction auprès des usagers des tribunaux.

La gestion du temps judiciaire a été ensuite abordée. Jacques Bühler, président du groupe de pilotage (Suisse), a discuté de la pertinence de mettre en place un observatoire européen des délais de procédure au travers d'une approche quantitative et d'une approche qualitative.

La coopération avec l'Union européenne est très importante pour la CEPEJ. Elsa Garcia Maltras de Blas (Espagne) et Dietger Geeraert (Belgique) ont présenté les derniers développements au sein de l'Union européenne dans le domaine judiciaire. L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme a pareillement été abordée dans le cadre du renforcement des synergies entre la CEPEJ et les instances de l'Union européenne.

Il a été rappelé que le 25 octobre 2010, jour de la publication du rapport 2010 de la CEPEJ, se tiendra la 8^e Journée européenne de la justice. La Slovénie est l'organisatrice de l'événement phare au niveau de cette manifestation, et remettra à cette occasion le prix « *balance de cristal* ».

Roger Dujardin a pris la parole pour saluer le travail de la CEPEJ et dire combien l'UIHJ était attentive à l'ensemble des aspects traités, et en particulier ceux touchant à l'exécution. Il a remercié la CEPEJ d'avoir inclus l'UIHJ dans le groupe de travail qui a élaboré les lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution, adoptées en décembre 2009. Le vice-président de l'UIHJ a précisé que l'UIHJ se faisait depuis l'ambassadrice de ces lignes directrices auprès de ses membres, y compris en dehors de l'Europe. Il a déclaré que l'UIHJ était à la disposition de la CEPEJ pour renouveler cette expérience et aller plus avant dans les questions touchant l'exécution des décisions de justice.

Au titre des réunions auxquelles la CEPEJ a été associée, John Stacey, vice-président, n'a pas manqué de rappeler qu'il a représenté la CEPEJ à Glasgow (Ecosse) à l'occasion du conseil permanent européen de l'UIHJ en mai 2010 où il présentait les lignes directrices sur l'exécution. A sa suite, et illustrant les propos précédents de Roger Dujardin, Mathieu Chardon a indiqué que l'UIHJ se faisait l'ambassadrice de la CEPEJ à chaque occasion, et notamment de ses lignes directrices. Il a ainsi indiqué qu'elles avaient fait l'objet de diverses présentations auprès des pays membres de l'UIHJ, en Europe mais également en Afrique, ainsi que de plusieurs publications.



Fausto de Santis, président de la CEPEJ, entouré de Stéphane Leyenberger, secrétaire, et de Jean-Paul Jean, expert

Fausto de Santis, President of the CEPEJ, with Stéphane Leyenberger, Secretary, and Jean-Paul Jean, expert

Participation of the UIHJ in the 15th Plenary Meeting of the CEPEJ

On 9-19 September 2010, the UIHJ attended the 15th plenary meeting of the European Commission for the Efficiency of Justice in Strasbourg, at the Council of Europe



De G. à D.: Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire de l'UIHJ, Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ
From L. to R.: Mathieu Chardon, 1st Secretary of the UIHJ, Roger Dujardin, Vice-President of the UIHJ

A New CEPEJ report on European Judicial Systems

The delegation of the UIHJ consisted in Roger Dujardin, Vice-President, and Mathieu Chardon, 1st Secretary. It has to be reminded that the CEPEJ is made up of representatives of each of the 47 Member States of the Council of Europe, as well as various authorities of the Council of Europe and permanent observer members, such as the UIHJ.

The agenda was extremely tight. The central point of the meeting was the discussion, item per item, of the 2010 CEPEJ report on European Judicial systems. Every two years, the CEPEJ indeed draws up an evaluation report on the efficiency of European Judicial systems. The next report — the third —, based on the 2008 data, will be made public on 25th October 2010, at the occasion of the 8th European Day for Civil Justice. It was decided that the report should remain confidential until this date. In the meantime, it is necessary to greet the work of the CEPEJ and to note that with the passing of years the reports become increasingly richer, more relevant and refined, together with an improved presentation. The CEPEJ report, which contains very interesting new data on enforcement, will be presented at the time of the permanent council of the UIHJ at the end of November 2010 in Paris. As regards enforcement, Roger Dujardin indicated that the UIHJ intended to collect information on this field near its members and that it would be interesting to share them with the CEPEJ.

The UIHJ, Ambassador of the CEPEJ Guide Lines on Enforcement

Quality of Justice was then approached. A study on the question of quality in courts was presented by François Paychère (Switzerland), President of the working group on Quality. Jean-Paul Jean, scientific expert (France), presented

a draft handbook for courts wishing to conduct user's satisfaction surveys, The Judicial Time Management was then discussed. Jacques Bühler, president of the pilot group (Switzerland), discussed the relevance to set up a European observatory of the times of procedure through quantitative and qualitative approached.

The co-operation with the European Union is very important for the CEPEJ. Elsa Garcia Maltras de Blas (Spain) and Dietger Geeraert (Belgium) presented the last developments within the European Union in the legal field. The adhesion of the European Union to the European Convention on Human Rights was equally approached within the framework of the reinforcement of synergies between the CEPEJ and the authorities of the European Union.

On 25th October 2010, day of the publication of the 2010 CEPEJ report will be held the 8th European Day for Civil Justice, Slovenia is organizing the headlining event of this demonstration, in particular with the handing-over of the European Crystal Scale of Justice prize.

Roger Dujardin spoke to greet the work of the CEPEJ and to say how much the UIHJ was attentive to all its different aspects, and in particular those relating to enforcement. He thanked the CEPEJ for having included the UIHJ in the working group which worked out the CEPEJ Guide Lines on enforcement, adopted in December 2009. The Vice-President of the UIHJ specified that the UIHJ was since then the ambassador of these guide lines near its members, including countries outside Europe. He declared that the UIHJ was at the disposal of the CEPEJ to renew this experience and to go forward as regards questions concerning the enforcement of legal decisions.

Speaking about the meetings that the CEPEJ was associated with, John Stacey, Vice-President of the CEPEJ, did not fail to recall that he represented the CEPEJ in Glasgow (Scotland) at the time of the European permanent council of the UIHJ in May 2010 where he presented the guide lines on enforcement. On the same subject, and illustrating the preceding remarks of Roger Dujardin, Mathieu Chardon indicated that the UIHJ was indeed the ambassador of the CEPEJ on each occasion, and in particular of its guide lines. He thus mentioned that they had been the subject of various presentations near the Member States of the UIHJ, in Europe but also in Africa, as well as of several publications.

